D'habitude, les journalistes de radio étrangers tendent plutôt leur micro à leurs interlocuteurs. Mais, dans le cadre de ce projet de code de la communication liberticide, un adjectif que l'on peut attribuer à Reporters Sans Frontières (**ICI**), c'est bien l'affaire de tous les journalistes sans exclusive. Ainsi, notre consœur Jeanne Richard, de Radio France internationale, a bien voulu donner son avis sur le sujet et aussi dévoiler sa vision sur le journalisme à Madagascar.

« Il est primordial, dans un pays, dans tous les pays du monde, il est primordial que les journalistes puissent travailler librement. C'est le plus important. Effectivement, il y a des problèmes de diffamation, et des problèmes de la qualité de la presse à Madagascar. Mais ce n'est pas avec une loi répressive qu'on peut arriver à régler ces problèmes.
Ces problèmes-là nécessitent d'être traités en amont par des formations, par des encadrements, mais sûrement pas par une loi répressive; çà ne marche pas. Il ne faut pas avoir peur de la vérité et il ne faut pas avoir peur de se peuvent dire les journalistes.

Le problème, aujourd'hui, de la presse malgache, est complexe. C'est sûr que ce n'est pas seulement une question de formation. Moi, je pense que la question de l'encadrement des rédactions -quand je parle de formation, je parle de formation des directeurs de publication; formation des rédacteurs en chefs et formation des communicants de la part des autorités. Bien

souvent, ils omettent des informations ou choisissent carrément de choisir de ne parler qu'à certains journalistes ou d'autres. De plus, c'est un problème qui est global, ce n'est pas forcément un problème politique. Je ne pense pas qu'on puisse opposer le pouvoir aux journalistes ou aux médias en général, vraiment ce n'est pas du tout la question ».

Assemblée nationale de Tsimbazaza, le 1er juillet 2016

Transcrit par Jeannot Ramambazafy

Vidéo : Harilala Randrianarison